

Journée de conclusion des Assises des métiers de l'ingénieur

Compte-rendu des interventions de la ministre de l'Égalité des territoires et du Logement et du ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

3 juillet 2013

Mme Cécile Duflot, ministre de l'Égalité des territoires et du Logement

Il est bien d'avoir pris le temps de l'intelligence collective.

4 corps : quels parcours ? Quelle participation sur les territoires ? Après l'évocation de la place des ingénieurs dans l'histoire de l'aménagement des territoires (routes (Équipement), eau et assainissement), la ministre précise que les 4 corps ont des analogies mais aussi des particularités.

La réponse à apporter pour leur rapprochement « *n'est pas forcément une fusion des corps* », il faut renforcer les passerelles.

Il y aura des évolutions progressives pour redonner du sens. « *Le choix du service public doit réunir* » ; il faut donc redéfinir les parcours professionnels, les mobilités avec la FPT, les carrières, notamment en relançant la GPEC, cette GPEC devant s'appuyer sur la stratégie ministérielle.

La ministre évoque la question des logements et de l'égalité des territoires.

Elle reconnaît que les missions de l'État évoluent (NDLR : comprendre « diminuent » !), du fait de la décentralisation qui s'amplifie : il y a et il y aura plus d'instructions faites localement (ex : sur les autorisations de construction). Le rôle de l'État est à redéfinir (ex : concernant la gestion des droits du sol sur les zones à risques) tout comme le périmètre de l'assistance technique via l'ATESAT, mais le CEREMA devra jouer pleinement son rôle.

Le « *courage* » est demandé aux agents publics.

Une barrière pourrait être supprimée pour améliorer les mobilités vers les collectivités : celle de la différence du coût des ingénieurs (des cotisations pour la retraite entraînent, à même salaire pour l'agent, un coût de 1000 supérieur par mois environ pour les collectivités que pour l'État).

Il faut maintenir un maillage avec la plus grande proximité possible ; ainsi des gares qui ne serviraient plus pour le service des transports par chemin de fer pourraient servir à d'autres missions de services publics, par le biais de l'apport des nouvelles technologies.

2 chantiers s'ouvrent : un chantier prospectif sur les métiers d'avenir, un avec une échéance plus rapprochée sur les parcours professionnels.

Le nouveau ministre Philippe Martin (remplaçant Mme Batho) intervient

La fusion à marche forcée n'est plus à l'ordre du jour.

Mais des réflexions sont déjà lancées, sur le sens de l'action, des métiers, pas sur la fusion, mais sur les compétences techniques (mieux reconnaître les cat. C, le NES chez les B). « *La filière technique est notre ossature* ». Il faut s'attacher à valoriser nos parcours professionnels dans tous les métiers ; il faut parler de pluridisciplinarité ; cette journée s'inscrit dans cette démarche de rencontre.

Les conclusions feront l'objet d'une attention particulière et d'un agenda débutant en septembre.

:

Quelques pistes de travail sont suggérées :

1. besoins et compétences, des éléments prospectifs doivent être établis en regard des missions : travailler dans le cadre de la GPEC,
2. évoquer des parcours professionnels riches et diversifiés, grâce au brassage des idées,
3. favoriser la mobilité dans le ministère, et en interministériel,
4. des formations initiales et continues plus en réseau,
5. des modalités de gestion à simplifier, en concertation avec les représentants des personnels.

L'objectif de cette journée est de dresser des perspectives stimulantes.

NOUVEAU MINISTRE AU MEDDE !

